



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

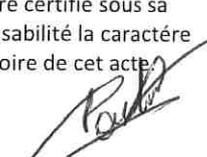
Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°12-2

OBJET :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 – ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.


En exercice : 27
membres

Présent(s) : 21

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 6

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le : 09/07/2024

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le deux juillet deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Dimitri GIRARD

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Romain COLLIER (à Pascale CERNICCHIARO), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET)

Le ou les membres absent(s) :

Jean-Marc GUILLOT, Corinne GELIN, Rémi LABROSSE, Aurélie LEDIEU, Romain COLLIER, Patricia BALMONT

M Jean-Marc GUILLOT et Mme Corinne GELIN quittent la salle.

Vu les dossiers de demande de subvention des associations ;

Vu les propositions de la Commission sport réunie le 04/06/2024 ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances- affaires générales réunie le 24/06/2024

Le Conseil municipal **ADOpte** comme suit les montants des subventions versées aux associations sportives pour 2024 :

- Amicale des Pêcheurs à la ligne	200.00 €
- Ski et Montagne	200.00 €
- Volley Ball	200.00 €
- Val de Reins Cycliste	561.60 €
- Tennis-Club	200.00 €
- Tennis de Table	449.40 €
- Pétanque des Petits Brotteaux	324.00 €
- Etincelle	733.60 €
- Eveil Sportif Féminin (gymnastique)	732.20 €
- La Fraternelle	900.40 €
- Hand-Ball	993.00 €
- Stade Amplepuisien	2 432.40 €
- Ovale de Reins	1 332.60 €
- Basket Club	1000.50 €
TOTAL	10 259.70 €

M Jean-Marc GUILLOT et Mme Corinne GELIN s'étant retirés, adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 2 juillet 2024

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



**Le Maire,
René PONTET**